

Basse-Goulaine

Un Repi pour les parents incarcérés

La galerie pôle sud accueillait, hier, 17 associations lors de sa journée dédiée à l'humanitaire, permettant de rencontrer de nombreux bénévoles. Le Relais enfants parents incarcérés (Repi) y participait pour la première fois.

Cette association, créée en 1995, vise à « **maintenir le lien entre l'enfant et son parent incarcéré, lorsque l'entourage familial ne souhaite pas ou ne peut pas s'en charger** », a expliqué Brigitte Monot, la présidente. Le parent incarcéré formule une demande écrite et les bénévoles du Repi tentent alors d'entrer en contact avec la famille pour prévoir un parloir avec la personne incarcérée ; dans 95 % des cas, il s'agit du père.

Les bénévoles, qui interviennent



Henri, Claudie et Martine sont bénévoles au sein de Repi, qui permet de recréer ou de renforcer le lien entre les parents incarcérés et leurs enfants.

toujours en binôme, se doivent d'être neutres, discrets et bienveillants, sans a priori sur la prison. Mais, concluent-ils, quoi de plus satisfaisant que le « **sourire d'un enfant** » ?

*
*